

avril 2010

**Contribuables du Lyonnais****Editorial**

Où allons-nous ?

Combien de temps cette aberration va-t-elle encore pouvoir continuer ?

**La part des dépenses de personnel dans les dépenses des communes**, qui était d'environ 50% il y a quelques années, **est maintenant voisine de 60%** (63% à Lyon) !

**Toutes les augmentations de nos impôts locaux sont désormais englouties par les salaires des agents et par de nouvelles embauches.**

**La rigidité de leurs statuts, l'énorme absentéisme démontrant leur manque de motivation et l'absence de courage politique de nos élus** (il ne faut surtout pas mécontenter le personnel, ce sont des électeurs !) font que cette spirale inflationniste ne cesse de progresser !

Alors que dans les entreprises privées, on obtient, année après année, des gains de productivité dus à une meilleure organisation du travail, **les investissements réalisés en informatique dans nos administrations n'ont permis aucun allègement des structures, bien au contraire.**

**Le service aux usagers n'en est pas amélioré pour autant**, étant donné les nombreuses erreurs de gestion que nous constatons ou qui sont rapportées dans la presse.

**La cause n'est pas non plus une charge excessive de travail**, vu le dernier livre « Je suis dé-bor-dée », publié chez Albin Michel, racontant l'expérience d'un agent catégorie A.

**Sans une réforme rapide des statuts de nos fonctionnaires, tant au niveau de leurs conditions de travail que de celles de leur retraite, la France risque fort de se retrouver bientôt confrontée aux mêmes problèmes que la Grèce aujourd'hui !**

Michel VERGNAUD

**La croissance et le coût de la fonction publique territoriale dans le Rhône de 2001 à 2008 !**

Quand on parle de réforme des collectivités territoriales et que l'on sait que, dans la plupart des communes, les charges de personnel représentent plus de la moitié des frais de fonctionnement, il nous a paru intéressant de regarder comment évoluent les effectifs dans notre département et le coût qu'ils représentent pour les contribuables. Nous avons donc analysé les données disponibles au niveau du département et celles des principales collectivités : ville de Lyon, Grand Lyon, Département et Région. Nous vous en présentons le détail dans les pages suivantes.

L'examen de ces données aboutit aux conclusions suivantes :

- **ces données sont longues à obtenir et ne sont pas toujours rigoureuses** : si les comptes administratifs sont publiés 6 mois après la fin de l'exercice, les bilans sociaux le sont environ 1 an après et donnent des chiffres différents des comptes administratifs ! Nos chiffres ne peuvent donc être exacts mais expriment cependant parfaitement la tendance.

- La présentation des données pour une même collectivité change régulièrement et des informations utiles (congrés exceptionnels, jours de grève,...) disparaissent d'une année sur l'autre.

- D'une façon générale, à niveau égal de compétences, **dans chaque collectivité, les effectifs augmentent systématiquement**. Nous avons calculé que **l'effectif global de la Fonction Publique Territoriale dans le Rhône avait augmenté de 23% en 7 ans, tous organismes confondus**.

- **Au total ce sont près de 10.000 emplois publics qui ont été créés !**

- le graphique ci-contre représente la croissance des effectifs pour l'ensemble du département avec la répartition entre nos 4 grandes collectivités et les autres.

- **Les plus fortes croissances sont constatées à la Région Rhône-Alpes, dont les effectifs ont plus que doublé (+ 117%) et au Département du Rhône (+ 27%)!**

- Dans les 4 grandes collectivités étudiées, Lyon, Grand Lyon, Département et Région, le nombre d'agents titulaires s'accroît plus rapidement que celui des non-titulaires

- **La qualification du personnel ne cesse d'augmenter** alors que le travail reste le même : **l'effectif des agents de catégorie A a augmenté de 81% sur la période**, celui des agents de catégorie B a augmenté de 13%.

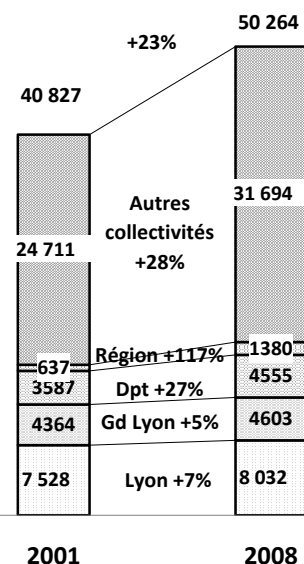
dans nos 4 grandes collectivités, **le salaire moyen annuel d'un agent titulaire** était, en 2008, de **29 660 €**, celui d'un non-titulaire de **33 600 €**.

**L'absentéisme incontrôlé s'accroît encore et génère de nouvelles embauches** : en moyenne de 13,5 jours/an en France (source INSEE), il est d'environ **30 j/an parmi les agents du Rhône !**

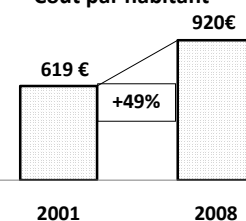
En 7 ans, **la masse salariale** du personnel de la fonction publique territoriale du Rhône a augmenté de 54%. Elle est passée de **1 022 à 1 570 millions d'euros**, résultat combiné de l'augmentation des effectifs, de celle des niveaux de poste et de celle des charges patronales.

Si nous ramenons ces chiffres à la population du Rhône, **il faut 19% de personnel en plus pour faire le même travail** et **le coût par habitant est passé de 619 € à 920 €** (beaucoup plus par contribuable ou par foyer !), **soit une augmentation de 49%... pour quelle amélioration du service public ?**

Evolution des effectifs du Rhône



Coût par habitant



## Méthodologie de cette étude

La fonction publique territoriale comprend non seulement le **personnel des collectivités locales** (régions, départements, communautés de communes, communes, syndicats intercommunaux), qui représente 91% de l'effectif, **mais également le personnel d'autres organismes, tels que les services départementaux d'incendie et de secours (pompiers) et les offices de HLM**, qui en représentent 9%.

**70% de ces agents** (selon l'Observatoire de la Fonction Publique Territoriale) **sont titulaires de leur poste.**

Leurs chiffres nous ont été **fournis par la Caisse Nationale de Retraite des agents des collectivités locales (CNRACL)**. Les autres, non-titulaires, ont été recensés dans les 4 grandes collectivités du département (Région, Département, Grand Lyon et ville de Lyon) et calculés par différence pour les autres organismes.

Pour 2008, nous disposons des chiffres des comptes administratifs et ceux des bilans sociaux. Au vu de l'incohérence des données entre ces 2 sources, que nous démontrons dans le tableau ci-dessous, nous avons choisi de prendre de préférence ceux des comptes administratifs, approuvés par les différents conseils. Néanmoins, il peut subsister certaines incohérences entre les effectifs totaux et les effectifs par catégorie.

Source	Ville de Lyon		Grand Lyon		Département		Région	
	Cpte Adm.	Bilan Soc.	C.A.	B.S.	C.A.	B.S.	C.A.	B.S.
Effectifs globaux	8 032	8 090	4 603	4 603	5 523	5 506	1 380	1 411
Titulaires	6 454	6 461	4 407	4 407	5 028	4 642	1 079	1 004
Non titulaires	1 578	1 629	196	196	495	747	301	407
Masse salariale (M€)	293	293	196	190	235	227	68	64

Pour 2001, pour être cohérent avec 2008, nous avons pris également ceux des comptes administratifs ... qui sont différents de ceux utilisés dans notre bulletin n°29 de février 2007 sur la « gestion du personnel dans les collectivités locales du Rhône », car ceux-ci étaient en ETP (équivalents-temps-plein).

Nous constatons une nouvelle fois des manques de rigueur et des incohérences dans les bilans sociaux des différentes collectivités, dans la mesure où leur présentation change d'une année sur l'autre en omettant de reprendre certaines informations publiées antérieurement, telles que l'absentéisme pour congés exceptionnels et celui pour grève, qui n'y figurent plus !

**Afin de rendre valides les comparaisons entre 2001 et 2008, nous nous sommes efforcés de soustraire des chiffres 2008 les effectifs correspondant aux nouvelles compétences transférées pendant la période.**

Nous avons incorporé dans la masse salariale les subventions aux organismes sociaux du personnel, ainsi que les subventions (illégales !) aux mutuelles auxquelles cotisent les personnels de la ville de Lyon et du Grand Lyon.

Les chiffres des autres collectivités locales et organismes divers ont été calculés par différence entre les effectifs globaux calculés et ceux fournis par les 4 grandes collectivités étudiées.

### Ville de Lyon

Les compétences de la ville sont restées identiques sur la période, mis à part les transferts de la compétence tourisme et de la gestion des biennales de la danse et de l'art contemporain, qui auraient dû entraîner une diminution des effectifs.

	2001	2008	08/01	
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>7 528</b>	<b>8 032</b>	<b>7%</b>	augmentation sensible et non justifiée des effectifs
Catégorie A	702	973	39%	l'accroissement est le plus fort dans la catégorie A (cadres)
Catégorie B	1 159	1 333	15%	
Catégorie C	5 667	5 726	1%	
Titulaires	5 848	6 454	10%	Augmentation forte des titulaires et baisse des non-titulaires !
Non titulaires	1 680	1 578	-6%	
<b>masse salariale (K€)</b>	<b>242 500</b>	<b>316 208</b>	<b>30%</b>	la masse salariale (subventions aux oeuvres sociales et aux mutuelles incluses) augmente plus vite que les salaires du fait d'une part de l'augmentation des taux des cotisations employeurs, les taux des cotisations des agents restants inchangés, d'autre part de l'accroissement de la population des catégories A et B
total salaires nets (K€)	172 305	212 828	24%	
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>32 213 €</b>	<b>39 369 €</b>	<b>22%</b>	
saire annuel moyen agent	22 888 €	26 498 €	16%	
saire moyen titulaire	22 232 €	25 594 €	15%	les non-titulaires, à niveau égal, sont mieux rémunérés... et de mieux en mieux !
saire moyen non-tit.	25 173 €	30 191 €	20%	
<b>Absentéisme (jours/an)</b>	<b>34,23</b>	<b>29,83</b>	<b>-13%</b>	effort important effectué pour réduire ce fléau, qui reste malgré tout excessif !

80 embauches en 2002 sont dues au non-respect de la loi sur l'ARTT (1 568 heures travaillées par an au lieu de 1 600 heures réglementaires) dénoncé par CANOL et la Chambre Régionale des Comptes.

**Pour consulter le nouveau site Internet de CANOL, tapez : [www.canol.fr](http://www.canol.fr)**

## Le Grand Lyon

Les seules nouvelles compétences exercées sur la période sont la prise en charge de l'activité tourisme d'agrément et la gestion des biennales de la danse et de l'art contemporain, cédées par la ville de Lyon.

	2001	2008	08/01	Commentaires
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>4 364</b>	<b>4 603</b>	<b>5%</b>	augmentation non justifiée
Catégorie A	442	615	39%	forte promotion interne des catégories A et B ?
Catégorie B	435	567	30%	
Catégorie C	3 474	3 421	-2%	
Titulaires	4 145	4 407	6%	titularisation plus forte ?
Non titulaires	219	196	-11%	
<b>masse salariale (K€)</b>	<b>151 860</b>	<b>196 243</b>	<b>29%</b>	la masse salariale augmente plus vite que les salaires du fait de l'augmentation des taux des cotisations employeurs
total salaires nets (K€)	107 902	137 753	28%	
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>34 798 €</b>	<b>42 634 €</b>	<b>23%</b>	8% plus élevé qu'à la ville de Lyon
saire annuel moyen agent	24 725 €	29 927 €	21%	les non-titulaires sont très bien payés !
saire moyen titulaire		29 456 €		
saire moyen non-tit.		40 520 €		
<b>Absentéisme (jours/an)</b>	<b>28,13</b>	<b>29,25</b>	<b>4%</b>	Extrêmement important, hors congés exceptionnels et grève (chiffres non disponibles pour 2008)

La création de 85 postes en 2002 est due au non-respect de la loi sur l'ARTT (1 568 au lieu de 1 600 heures travaillées par an) dénoncé par CANOL.

## Le Département du Rhône

Il a pris en charge l'**Aide personnalisée à l'Autonomie (APA, 2002)**, la **gestion du RMI/RSA** avec les organismes-payeurs (2004), ainsi que la mise en place de la **Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH, 2006)**. Nous avons retranché des effectifs totaux les 968 agents transférés par l'Etat en 2007 et 2008 : 703 pour les collèges et 265 pour la DDE. Il est à noter que, pour 2008, 351 agents du département faisaient partie de la fonction publique hospitalière et non de la fonction publique territoriale.

	2001	2008	08/01	Commentaires
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>3 587</b>	<b>4 555</b>	<b>27%</b>	forte inflation
Catégorie A	561	1 389	148%	un tiers de l'effectif est en catégorie A ! dont toutes les assistantes familiales et les puéricultrices !
Catégorie B	1 748	1 699	-3%	
Catégorie C	1 277	1 467	15%	
Titulaires	3 234	4 060	26%	473 des 495 non-titulaires sont des assistantes familiales
Non titulaires	353	495	40%	
<b>masse salariale (M€)</b>	<b>125,6</b>	<b>235,4</b>	<b>87%</b>	c'est la masse totale, y compris l'effectif transféré de l'Etat (968 agents), qui n'a pas pu être isolé.
total salaires nets (M€)	88,6	167,6	89%	
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>35 015 €</b>	<b>42 622 €</b>	<b>22%</b>	chaque agent coûte 8% de plus qu'un agent de Lyon
saire annuel moyen agent	24 700 €	30 346 €	23%	
saire moyen titulaire		28 540 €		
saire moyen non-tit.		43 838 €		
<b>Absentéisme (jours/an)</b>	<b>14,99</b>	<b>25,13</b>	<b>68%</b>	Très important et en forte hausse

Exemple de promotion interne : le 12 janvier 2010, les conseillers généraux ont décidé de « transformer » 57 postes, générant ainsi une augmentation annuelle de la masse salariale de 374 626 €, soit 6572 € par an et par poste réévalué.

### Le Courrier de CANOL pour les Contribuables du Lyonnais

est une publication de l'association CANOL, association loi de 1901, n° 069 1044 566.

Adresse : B.P. 19 – 69131 ECULLY CEDEX - tél./fax : 04.78.34.44.87 - e-mail : [canol@wanadoo.fr](mailto:canol@wanadoo.fr)

Sa parution est de 5 numéros par an.

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel VERGNAUD

Imprimerie : ECULLY GRAPHIC, 64 chemin des Mouilles – 69130 ECULLY

Dépôt légal : février 2008. ISSN : 1964-8472

## La Région Rhône-Alpes

La Région a dû faire face, depuis 2002, à la montée en charge de la gestion des TER (Transports Express Régionaux). Ce service employait 42 personnes à fin 2002. Elle a également pris en charge des personnels Techniciens, Ouvriers et de Service (T.O.S.) des Lycées. Ces effectifs (4 403 personnes) n'ont pas été pris en compte dans les chiffres ci-dessous.

	2001	2008	08/01	Commentaires
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>637</b>	<b>1 380</b>	<b>117%</b>	<b>croissance totalement injustifiée</b>
Catégorie A (cadres)	193	450	133%	croissance exponentielle des catégories A et B : il n'y a que des experts !
Catégorie B	90	280	211%	
Catégorie C	280	349	25%	
Titulaires	563	1 079	92%	à compétences constantes, l'effectif des titulaires a presque doublé et celui des non-titulaires quadruplé !
Non titulaires	74	301	307%	
<b>masse salariale (K€)</b>	<b>28 276</b>	<b>68 374</b>	<b>142%</b>	effet combiné de la croissance des effectifs et de l'augmentation du nombre de cadres
total salaires nets (K€)	20 376	45 154	122%	
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>44 389 €</b>	<b>49 546 €</b>	<b>12%</b>	<b>26 % de plus qu'un agent de la ville de Lyon !</b>
saire moyen agent	31 987 €	32 720 €	2%	
saire moyen titulaire		33 455 €		il y a 86 stagiaires et 16 apprentis, qui diminuent la moyenne des rémunérations des non-titulaires
saire moyen non-tit.		30 086 €		
<b>Absentéisme (jours/an)</b>	<b>9,05</b>	<b>19,26</b>	<b>113%</b>	hors congés exceptionnels (qui ne sont plus mentionnés en 2008), a plus que doublé en 7 ans !

### L'ensemble de la Fonction Publique Territoriale du Rhône

Ces chiffres sont établis sur la base des éléments communiqués par la CNRACL et l'Observatoire de la Fonction Publique Territoriale. Les agents transférés de l'Etat vers la Fonction Publique Territoriale ont été déduits. Ils ont été de 4 033 en 2007 et 2008, chiffre curieusement inférieur au total de ceux communiqués par le Département et la Région !

Les salaires moyens des titulaires ont été calculés en fonction des cotisations versées en 2001 et en 2008 (le taux de cotisation patronale a été majoré de 1,2%, alors que celui des agents n'a pas subi d'augmentation).

Le salaire moyen des non-titulaires pour le département est celui constaté dans les 4 grandes collectivités étudiées.

La masse salariale totale est calculée en fonction des effectifs dans les 2 statuts et du coefficient de charges constaté.

	2001	2008	08/01	Commentaires
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>40 827</b>	<b>50 264</b>	<b>23%</b>	près de 10 000 nouvelles embauches, pour des compétences identiques !
Titulaires	28 579	33 975	19%	croissance plus forte de non-titulaires
Non titulaires	12 248	16 289	33%	
Part catégorie A	12%	19%	58%	la qualification des agents augmente significativement : la catégorie B reste stable, mais la part des effectifs en catégorie A augmente de plus de 50%
Part catégorie B	21%	21%	-1%	
Part catégorie C	67%	60%	-10%	
Titulaires L+GL+D+R	13 790	16 000	16%	
Non titulaires L+GL+D+R	2 326	2 570	10%	
Titulaires autres collectiv.	14 789	17 975	22%	
Non titulaires autres collect.	9 922	13 719	38%	
masse salariale (K€)	1 022 005	1 570 424	54%	
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>25 032 €</b>	<b>31 243 €</b>	<b>25%</b>	
<b>Coût de la FPT/habitant</b>	<b>619 €</b>	<b>920 €</b>	<b>49%</b>	compte tenu de l'augmentation de la population du Rhône
<b>Nb d'agents/1000 hab.</b>	<b>24,7</b>	<b>29,4</b>	<b>19%</b>	19% de plus pour faire le même travail

*L'union fait la force !*

**BULLETIN D'ADHESION 2010** à retourner à :

45

C.A.N.O.L. - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.34.44.87 - e-mail : canol@wanadoo.fr

NOM Prénom : ..... N° téléphone : .....

Adresse : ..... e-mail : .....

souhaite adhérer à C.A.N.O.L. et joins un chèque de : ..... € (adhésion minimum : 20 € - membre bienfaiteur : 50 € ou plus) - le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2010.

pense pouvoir consacrer un peu de mon temps pour aider C.A.N.O.L. dans son action et vous demande de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.